



Gentle Beginnings Midwifery
Sages-femmes premières tendresses

DOCUMENT DE CHOIX ÉCLAIRÉ

Sages-femmes accréditées de notre pratique:

Céline D'Arcy

Mélissa St-Cyr

Ashley Broadbent

Jennifer Pawlett

Karynne Boucher-Rimmer

Elizabeth LeBlanc

Sylvie Gervais

Sophie Taillefer

Kellyan Richards

Danielle Shawfelt

Deya Gauvin

Notre site internet : www.gbmidwifery.ca

30 Thirteenth St. East
Cornwall, On, K6H 6V9

Tel:613-933-3030
Fax:613-936-2979

1011 Notre Dame St, Unit A, PO box 8
Embrun, On, K0A 1W0

Tel:613-443-0335
Fax:613-443-9430

462 Main St, PO box 505
Winchester, On, K0C 2K0

Tel:613-774-3131
Fax:613-774-7051

Urgent Midwifery Pager number: 1-800-419-8648

visitez nous sur FACEBOOK

TABLE DES MATIÈRES

QU'EST-CE QU'UNE SAGE-FEMME?.....	1-2
STATUT LÉGAL.....	2
CHAMP D'EXERCICE ET NORMES D'EXERCICE.....	2-3
CHOIX ÉCLAIRÉ.....	3-4
CONTINUITÉ DES SOINS.....	4-5
CHOIX DU LIEU DE L'ACCOUCHEMENT.....	5
EMPLOI APPROPRIÉ DE LA TECHNOLOGIE.....	5-6
COMMENT REJOINDRE UNE SAGEFEMME.....	6
SOINS PRÉ-NATALS.....	6-7
TRAVAIL ET ACCOUCHEMENT.....	7-8
SOINS POST NATALS.....	8
DOSSIER DE CLIENTE ET CONFIDENTIALITÉ.....	8
RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE LA CLIENTE.....	9
CONGÉS ET TEMPS HORS-SERVICE.....	9
AUXILIAIRE PRÉSENTE À L'ACCOUCHEMENT.....	9
ÉTUDIANTES SAGES-FEMMES.....	9-10
BIOGRAPHIE DES SAGES-FEMMES	Disponible sur notre site internet

SAGES-FEMMES PREMIÈRES TENDRESSES / GENTLE BEGINNINGS MIDWIFERY

La sage-femme voit la naissance comme un processus physiologique normal et un événement important dans une vie familiale. La sage-femme donne des soins personnalisés à la mère et à son bébé tout au long des périodes de la grossesse, du travail et de l'accouchement ainsi que de la période post-partum dont les conditions sont normales. La sage-femme respecte et supporte la femme enceinte pour qu'elle puisse donner naissance en sécurité, avec pouvoir et dignité. Les soins donnés par la sage-femme sont basés sur les principes de continuité des soins, de choix éclairé et du choix du lieu de l'accouchement.

Pour vous aider à décider si les soins de sages-femmes sont appropriés pour vous et votre famille, notre pratique de sages-femmes fournit les renseignements suivants: la philosophie et le modèle d'exercice de la profession de sage-femme en Ontario, les services offerts par notre pratique, le rôle et les responsabilités de la cliente ainsi qu'un lien internet pour lire l'éducation et l'expérience de chaque sage-femme de notre pratique. Lisez attentivement ces renseignements et discutez de vos questions avec les sages-femmes de notre pratique.

QU'EST-CE QU'UNE SAGE-FEMME?

Une sage-femme est une professionnelle qualifiée qui fournit des soins complets et compréhensifs ainsi que du support durant la grossesse et la naissance et qui continue à offrir des soins à la mère et à son bébé jusqu'à la sixième semaine post-partum.

La définition internationale d'une sage-femme est (selon: '*International Confederation of Midwives* (IMC), juin 2011) :

« Une sage-femme est une personne qui a réussi un programme de formation des sages-femmes dûment reconnu dans le pays où il est enseigné et qui est basé sur les Compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme de l'ICM et le cadre des Normes globales pour la formation des sages-femmes de l'ICM; qui a

obtenu les diplômes requis pour être enregistrée et/ou avoir le droit d'exercer légalement la profession de sage-femme et d'utiliser le titre de 'sage-femme' ; et démontre la maîtrise des compétences du métier de sage-femme. »

Le champ de pratique d'une sage-femme (IMC, juin 2011) :

«La sage-femme est une personne professionnelle et responsable qui travaille conjointement avec les femmes pour leur donner un appui essentiel, ainsi que des conseils et des soins nécessaires au cours de la grossesse, lors de l'accouchement et dans la période post-partum. Elle doit être en mesure de prendre toute responsabilité lors d'un accouchement, et de prodiguer les soins nécessaires au nouveau-né et au nourrisson. Ces soins incluent des mesures préventives, la promotion de l'accouchement normal, le dépistage des signes de complications, tant chez la mère que chez le bébé, le recours à l'assistance médicale ou à une assistance d'un autre ordre en cas de besoin, et l'exécution de mesures d'urgence.

La sage-femme joue un rôle important comme conseillère en matière de santé et d'éducation, non seulement pour les femmes mais aussi au sein de la famille et de la communauté. Son travail devrait comprendre l'éducation prénatale et la préparation au rôle de parent ; son intervention peut aussi s'étendre à la santé maternelle, à la santé sexuelle ou reproductive et aux soins aux enfants.

La pratique de sage-femme peut être exercée dans tous les endroits, y compris à domicile, dans la communauté, en milieu hospitalier ou en clinique, et dans les unités sanitaires.»

STATUT LÉGAL

La Loi sur les sages-femmes, est entrée en vigueur le 1er janvier 1994. Depuis l'adoption de la Loi, une personne ne pourra donner des soins en tant que sage-femme que si elle est inscrite à l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario. Les soins fournis par les sages-femmes sont financés par le Ministère de la santé, ainsi des pratiques de sages-femmes en Ontario sont à la disposition des femmes sans qu'elles aient à payer des frais supplémentaires.

CHAMP D'EXERCICE ET NORMES D'EXERCICE

L'exercice de la profession de sage-femme en Ontario, déclaré par la Loi sur les sages-femmes, est la suivante :

« L'exercice de la profession de sage-femme consiste à évaluer et à

surveiller les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la suite de couches, ainsi qu'à évaluer et à surveiller leur nouveau-né, à dispenser des soins pendant une grossesse normale, un accouchement normal et la suite de couches normale, et à pratiquer des accouchements normaux et spontanés par voie vaginale. »

Les sages-femmes travaillent à l'intérieur de leur champ d'exercice lequel est clairement défini par l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario. Les sages-femmes fournissent des soins primaires à la mère et à son bébé tout au long de la grossesse, de la naissance et de la période post-partum normales. La majorité des grossesses, des naissances et les périodes post-partum sont normales et ne nécessitent aucune consultation à l'extérieur des soins dispensés par les sages-femmes. Cependant, si un facteur de risque ou une complication se développe, nécessitant des soins à l'extérieur du champ d'exercice, les sages-femmes sont responsables de consulter et/ou de transférer les soins au spécialiste approprié. (Pour voir le document de l'Ordre des sages-femmes sur les lignes directrices du champ d'exercice des sages-femmes: *Consultations et transferts de soins* demandez une copie à une des sages-femmes, ou encore, disponible sur le site internet du Collège des sages-femmes de l'Ontario, www.cmo.on.ca)

Le transfert des soins d'une cliente se fait quand les soins nécessaires pour cette cliente sont en dehors du champ de pratique d'une sage-femme. Un transfert de soins peut être permanent ou temporaire, dépendamment de la condition de la cliente. Si une sage-femme transfère les soins de sa cliente à un médecin, cela signifie que le médecin devient le donneur de soins responsable de la planification des soins de la cliente au lieu de la sage-femme. La cliente/famille demeure la personne responsable pour la décision finale pour ses soins et les soins de son nouveau-né. Durant la période de transfert, la sage-femme peut fournir des soins d'appoint, si possible, lorsqu'un autre professionnel de la santé est le donneur de soins primaires. Les soins d'appoint de la sage-femme se font en collaboration avec les autres donneurs de soins impliqués et à l'intérieur du champ de pratique d'une sage-femme. Si la raison pour le transfert se résout, la sage-femme peut continuer les soins primaires de la cliente et/ou de son nouveau-né.

CHOIX ÉCLAIRÉ

La déclaration suivante de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario a été prise dans le document *norme sur le choix éclairé* (Janvier, 2014) :

«Le choix éclairé naît d'un échange collaboratif d'information entre la sage-femme et sa cliente, qui aide la cliente à prendre des décisions. Le choix éclairé est un principe fondamental de la pratique de sage-femme en Ontario.»

Les sages-femmes reconnaissent que la cliente est la principale personne qui prend des décisions et s'appliquent à faciliter la collaboration dans la prise de décisions éclairées. Pour cela, les sages-femmes cultivent une relation de confiance et de respect avec la cliente. Les sages-femmes fournissent à la cliente l'information nécessaire dans un esprit de collaboration et de manière non-autoritaire. Les sages-femmes tiennent compte de l'expérience, des sentiments, des croyances, des valeurs et des préférences de la cliente. Les sages-femmes font tout leur possible pour s'assurer que la cliente comprend pleinement toute l'information nécessaire avant de prendre une décision et accordent à la cliente suffisamment de temps pour prendre une décision. De plus, les sages-femmes soutiennent la décision de la cliente.

Les sages-femmes de notre pratique favorisent la prise de décision éclairée et cela de différentes façons. La longueur de nos visites prénatales et post-natales, lesquelles ont une durée moyenne de 45-60 minutes, permet à la cliente de poser des questions et d'obtenir des renseignements dans une ambiance détendue. Les soins incluent l'éducation et la consultation sanitaire. À la clinique, il y a une bibliothèque de livres et de vidéos, et de l'information sur les services communautaires et l'allaitement.

CONTINUITÉ DES SOINS

La déclaration suivante de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario a été prise dans le document *Continuité des soins* (Janvier, 2014) :

«Il y a continuité des soins de sage-femme quand une relation s'établit au fil du temps entre une cliente et un petit groupe formé d'un maximum de quatre sages-femmes.»

« ... le groupe de pratique met ses services à la disposition de la cliente dès le moment où les soins commencent, puis au cours de tous les trimestres et pendant le travail, l'accouchement et les six premières semaines suivant la naissance. »

«Une des sages-femmes du groupe est désignée coordonnatrice. Elle est chargée de coordonner les soins et de désigner, si elle n'est pas disponible, une autre sage-femme à cette responsabilité. La cliente doit savoir quelle sage-femme est la coordonnatrice et quelles sont les responsabilités de cette sage-femme.»

«Le groupe de pratique s'assure qu'une des sages-femmes que la femme connaît est disponible 24 heures sur 24.»

Notre pratique est composée d'une équipe de sages-femmes accréditées. Durant la grossesse, la femme enceinte rencontre les sages-femmes assignées à ses soins. L'entrevue initiale et les premières visites cliniques sont faites avec la même sage-femme, par la suite, la femme voit

alternativement chacune des sages-femmes. Au cours des visites prénatales, la femme pourra créer des liens avec les sages-femmes assignées à ses soins.

Quand une cliente débute son travail, une sage-femme est disponible pour celle-ci par téléavertisseur 24 heures sur 24. De plus, il y a toujours au moins une sage-femme de disponible 24 heures sur 24 par téléavertisseur pour des inquiétudes urgentes et cela à n'importe quel moment durant la période des soins donnés par les sages-femmes.

CHOIX DU LIEU DE L'ACCOUCHEMENT

La déclaration suivante de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario a été prise dans le document *Accouchements à domiciles et hors de l'hôpital* (Janvier, 2014):

«Le choix du lieu de l'accouchement est un principe fondamental de la pratique de sagefemme. Les sages-femmes reconnaissent que la cliente est la personne primaire qui prend les décisions concernant ses soins de santé, et elles l'aident à choisir le lieu le mieux approprié pour la naissance. Les sages-femmes fournissent à la cliente l'information nécessaire pour qu'elle puisse prendre des décisions éclairées quant au lieu de l'accouchement. La profession est réglementée depuis 1994, ...»

«La littérature sur les naissances à domicile en Ontario montrent que, dans une population de femmes bien sélectionnée, dans un système de santé favorable et avec l'assistance de sages-femmes dûment formées et équipées du matériel d'urgence nécessaire, l'accouchement planifié à domicile est aussi sûr que l'accouchement planifié à l'hôpital. Des résultats semblables ont été constatés dans d'autres provinces et territoires ayant des modèles de pratique comparables.»

C'est la responsabilité de la femme et de son conjoint de faire une décision éclairée qui leur convient par le lieu de l'accouchement. Les sages-femmes peuvent fournir de l'information sur ce sujet ainsi que sur la façon dont elle travaille lors d'un accouchement à la maison et à l'hôpital.

EMPLOI APPROPRIÉ DE LA TECHNOLOGIE

Les soins de sages-femmes sont basés sur le respect de la grossesse comme étant un état de la santé et de la naissance comme étant un processus physiologique normale. La profession de sage-femme est enracinée dans la connaissance que, pour la majorité des femmes, la grossesse et la naissance sont normales et sont des événements importants à l'intérieur d'une vie familiale. Les sages-femmes croient que des

interventions inutiles sont des perturbations dans les déroulements des processus normaux. Cependant, les sages-femmes appuient l'emploi approprié de la technologie quand celle-ci est indiquée.

COMMENT REJOINDRE UNE SAGE-FEMME

Chaque cliente, au début de leurs soins, est assignée à une « sage-femme contact » laquelle est désignée comme étant sa sage-femme coordinatrice. Si la cliente a une inquiétude, elle va contacter sa sage-femme coordinatrice. Si la sage-femme coordinatrice n'est pas sur-appel, une autre sage-femme, assignée au soin de la cliente, prend les appels.

Il y a trois façons de contacter la sage-femme coordinatrice. Tout d'abord, si une cliente a une question ou une inquiétude non-urgente qui peut être répondue à sa prochaine visite, elle devrait attendre à ce moment. Si une cliente a une question ou une inquiétude non-urgente qui ne peut attendre à la prochaine visite avec la sage-femme, elle devrait appeler à la clinique et laisser un message pour sa sage-femme coordinatrice laquelle va la rappeler le plus tôt possible. Finalement, si une cliente est en travail ou a une inquiétude ou une situation urgente, elle devrait rejoindre sa sage-femme coordinatrice en appelant le service d'urgence. Le service d'urgence est disponible 24 heures par jour pour toutes situations urgentes ou pour les clientes en travail.

SOINS PRÉ-NATALS

La maintenance et la promotion de la santé tout au long du cycle de la maternité sont centrales aux soins prénatals dispensés par les sages-femmes. Les soins prénatals sont importants pour promouvoir de bonnes habitudes durant la grossesse, pour comprendre les changements physiques et émotifs vécus durant la grossesse et pour se préparer à la naissance et à la période post-natale. Les soins prénatals jouent aussi un rôle important au niveau de la prévention et la détection de problèmes durant la grossesse.

Nos soins débutent avec une entrevue initiale au cours de laquelle des renseignements sont partagés entre la sage-femme et la femme enceinte et toute personne qui l'accompagne. Le conjoint est tout particulièrement encouragé à assister à cette première rencontre. Lors de cette visite initiale, la sage-femme commence à connaître la femme et le conjoint, elle écoute leurs plans et leurs inquiétudes et elle répond aux questions concernant les soins de sage-femme.

Quand une femme enceinte décide de devenir une cliente, une rencontre est planifiée pour la première visite clinique. Cette première visite inclut une histoire de santé et un examen physique. Si une femme enceinte a été vu par

un autre donneur de soins avant de choisir les soins de sages-femmes, une copie de son dossier prénatal sera demandée.

Une cliente peut s'attendre à voir une sage-femme une fois à chaque quatre semaines jusqu'à la 28^{ième} semaine de grossesse, une fois par deux semaines jusqu'à la 36^{ième} semaine et une fois par semaine jusqu'à la naissance du bébé. Durant les visites prénatales, les soins cliniques pour le bébé incluent la mesure de la croissance foetale ainsi que la fréquence cardiaque et la position foetale. Les soins cliniques pour la femme incluent la mesure de la tension artérielle, l'analyse de l'urine et les tests standards offerts et discutés à l'intérieur de choix éclairés. Les sages-femmes peuvent aussi procurer des conseils et des consultations sur la nutrition, l'exercice et l'aspect social et émotif de la grossesse.

Les soins prénatals sont majoritairement donnés à notre clinique. Une visite prénatale à la maison de la cliente, généralement au dernier mois de grossesse, peut être offerte. Occasionnellement, des visites peuvent être recédulées parce que la sage-femme est à une naissance. Il est important de se souvenir que des visites de d'autres clientes peuvent être annulées le jour où vous donnez naissance.

TRAVAIL ET NAISSANCE

Les sages-femmes de notre pratique sont disponibles par l'entremise du service d'urgence 24 heures par jour. Durant le début du travail, une sage-femme peut être en contact avec la cliente pour une évaluation par téléphone. Quand le travail actif est établi, une sage-femme procure des soins à sa cliente à la maison ou à l'hôpital. Deux sages-femmes sont présentes pour l'accouchement, la deuxième sage-femme arrive un peu avant la naissance. Occasionnellement, la sage-femme primaire peut être assistée par des auxiliaires natales approuvées par le Collège des sages-femmes de l'Ontario comme, par exemple, les infirmières du département des naissances aux hôpitaux ou les sages-femmes détiennent leurs privilèges.

L'aspect clinique des soins durant le travail et l'accouchement inclut la surveillance et l'évaluation de la progression du travail et l'évaluation de l'état de la mère ainsi que de son bébé. Les sages-femmes offrent aussi du support physique et émotif durant le travail et la naissance. Le support émotif le plus important est celui fourni par le conjoint, la famille, les amis et/ou une doula. La cliente peut avoir les personnes de son choix présentes durant le travail et la naissance.

Les sages-femmes de notre clinique ont des privilèges à Winchester District Memorial Hospital et l'hôpital communautaire de Cornwall permettant ainsi de fournir des soins pour le travail et l'accouchement soit à la maison et/ou à

l'hôpital.

SOINS POST-PARTUM

Durant les premières heures suivant la naissance, il est idéal de garder la mère et son bébé ensemble dans un environnement calme et respectueux et avec les personnes choisies par la mère. Si la mère planifie d'allaiter, les sages-femmes l'aident à initier l'allaitement habituellement dans la première heure suivant la naissance. Les sages-femmes continuent à surveiller l'état de la mère et de son bébé. De plus, un examen physique du nouveau-né est fait.

Indépendamment du lieu de l'accouchement, les sages-femmes restent avec la mère et le bébé jusqu'à temps que tout est bien avec eux, environ trois heures après la naissance dans la majorité des cas. Les femmes accouchant à l'hôpital peuvent retourner à leur maison trois heures après la naissance si tout est bien avec elle et leur bébé.

Durant la première semaine après la naissance, les visites post-natales se font généralement à la maison. Le nombre de ces visites dépend largement de l'état de la mère et celle de son bébé ainsi que de l'emplacement de la maison. Suivant ces visites à la maison, la mère et son bébé reviennent à la clinique pour le reste des visites. Les visites à la clinique se font à 2 et 4 semaines et la dernière visite à lieu quand le bébé a six semaines. L'horaire de ces dernières visites est aussi flexible.

DOSSIER DE LA CLIENTE ET CONFIDENTIALITÉ

Les sages-femmes de notre pratique considèrent que l'information contenue dans un dossier est la propriété de la cliente. Durant la période de soins procurés à la cliente, les sages-femmes gardent la copie originale du dossier. La cliente peut en tout temps avoir accès à son dossier.

Les sages-femmes respectent le droit à la confidentialité pour chacune des clientes. Elles ne partagent pas d'information contenue dans un dossier en dehors de la pratique sans la permission de la cliente.

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE LA CLIENTE

Les soins des sages-femmes sont basés sur la promotion de la santé et des mesures préventives pour ainsi éviter ou du moins minimiser les problèmes. Les visites prénatales de routines sont essentielles. Les sages-femmes s'attendent à ce que les clientes fassent de leur mieux pour maintenir une bonne santé durant la grossesse en mangeant un régime équilibré, en ayant du repos approprié, en faisant de l'exercice et en cherchant de l'information et

des outils pour se préparer au travail, à l'accouchement et au post-partum.

Les clientes sont invitées à utiliser notre site internet et la bibliothèque de la clinique. S'informer sur différents sujets touchant la maternité permet aux clientes d'être conscientes de leurs choix et participer activement aux décisions durant leur soin.

Les soins des sages-femmes sont individualisés dépendant des besoins de la cliente. Pour pouvoir offrir efficacement des soins, la cliente doit dire clairement ses attentes ainsi que de bien informer les sages-femmes de problèmes, inquiétudes ou situations pouvant affecter les soins.

VACANCES ET TEMPS HORS-SERVICE

Les sages-femmes de notre pratique prennent des vacances et des temps hors-service tout au long de l'année. Les clientes sont avisées à l'avance de ces temps pas sur-appel.

AUXILIAIRE PRÉSENTE À L'ACCOUCHEMENT

Deux sages-femmes sont présentes à chaque naissance indépendamment du lieu excepté dans certaines occasions. Pour ces occasions, une auxiliaire natale assiste la sage-femme. Nous sommes une pratique de sages-femmes couvrant une grande étendue géographique; les auxiliaires natales feront donc partie de notre équipe. Les auxiliaires natales sont certifiées en réanimation du nouveau-né et en réanimation cardio-respiratoire pour adulte, ces certifications suivent les normes de l'Ordre des sages-femmes pour les auxiliaires natales.

ÉTUDIANTES SAGES-FEMMES

Notre pratique de sages-femmes est une pratique-enseignante. Les sages-femmes de notre pratique sont des précepteurs (enseignantes) pour les étudiantes provenant du programme de formation des sages-femmes des universités Laurentienne, McMaster et Ryerson. Les étudiantes sages-femmes accompagnent les sages-femmes et, avec la permission de la cliente, procurent des soins appropriés à leur niveau de formation. L'étudiante sage-femme développe une relation avec les clientes durant un nombre de visites. Les clientes sont considérées comme d'importantes enseignantes pour les étudiantes sages-femmes.

Les clientes sont encouragées de discuter avec leurs sages-femmes de l'implication des étudiantes et de leurs inquiétudes. Les sages-femmes de notre clinique s'engagent à s'assurer que la qualité des soins procurés est enrichie par la présence d'étudiantes sages-femmes.

BIOGRAPHIE : CÉLINE D'ARCY

Céline est originaire de la région de Montréal (Qué.), où elle a grandi et fait la majorité de ses études. Avant d'entrer dans le programme de sages-femmes, elle a étudié en sciences biologiques à l'Université de Montréal. Durant cette période, elle a eu son premier enfant dont les soins étaient procurés par des sages-femmes. Cette expérience, laquelle a été exceptionnelle, est devenue une révélation pour elle. Céline a donc réorienté sa carrière pour devenir une sage-femme et ainsi offrir

la même expérience de maternité aux femmes et à leur famille.

Pour réaliser son rêve, en 1997, Céline et sa petite famille (son conjoint et sa fille) ont décidé de déménager à Sudbury pour faire partie du groupe d'étudiantes francophones du programme de formation des sages-femmes à l'Université Laurentienne. Durant les quatre années précédentes, elle a fait des stages cliniques à travers l'Ontario (Sudbury, Toronto et Ottawa).

Céline a gradué du Programme de Sages-femmes en 2001. Elle a ensuite travaillé un an à Sudbury, pour ensuite s'établir et débiter une pratique de sages-femmes à Cornwall en 2003. Depuis, cette pratique s'est agrandie pour compter trois sites: Cornwall, Winchester et Embrun. Elle offre ses services en français et en anglais. De plus, elle a très hâte de partager l'expérience de votre maternité avec vous et votre famille.

BIOGRAPHIE : MELISSA ST-CYR

Bonjour! Je m'appelle Melissa St-Cyr et je fais partie de Sages-femmes Premières Tendresses depuis l'été 2007.

Je suis originaire de New Liskeard, une petite ville dans le nord de l'Ontario, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de 16 ans. Par la suite, j'ai déménagé avec ma famille à Sudbury où j'ai complété mes études secondaires avant d'être acceptée dans un programme de formation des sages-femmes à l'Université Laurentienne. J'ai étudié pendant

quatre ans, fait deux stages cliniques avec St. Lawrence Valley Midwives en 2005 et trois autres stages à Ajax avec Midwifery Services of Durham en 2006-2007. De plus, j'ai travaillé avec un obstétricien et une infirmière à Sudbury.

Je suis convaincue que l'expérience que j'ai acquise durant mes études ainsi que mon enthousiasme pour la profession de sage-femme me permettront de vous aider à vivre une grossesse et un accouchement des plus positifs.

BIOGRAPHIE : ASHLEY BROADBENT

Bonjour! Je m'appelle Ashley Broadbent. Je suis diplômée du programme de formation des sages-femmes de l'Université Laurentienne et je travaille dans cette profession depuis septembre 2008.

La première année, j'ai travaillé avec Community Care Midwives à Oshawa, en Ontario. Avant mes études de sage-femme, j'ai complété un degré en science de l'environnement à l'Université d'Ottawa. Je possède également une connaissance approfondie en vitamines et phytothérapie.

Je suis très heureuse de faire partie de l'équipe de Sages-femmes Premières Tendresses depuis janvier 2010 et de pouvoir partager vos expériences de

grossesse et d'accouchement avec vous.

BIOGRAPHIE : JENNIFER PAWLETT

Je m'appelle Jennifer Pawlett et suis diplômée du programme de formation des sages-femmes à l'Université McMaster. Avant de m'inscrire à ce programme, j'ai complété un baccalauréat spécialisé en science biomédicale à l'Université de Guelph. Le domaine de la santé m'a toujours intéressée ainsi que la formation des sages-femmes au cours de mes études de premier cycle à l'Université de Guelph.

La création d'une nouvelle vie me fascine d'un point de vue scientifique et, plus j'apprenais au sujet des philosophies et des idéaux de la pratique des sages-femmes, plus j'étais persuadée que c'était le choix de carrière idéal pour moi. J'adore l'opportunité de travailler avec des femmes qui vivent cette étape importante de leur vie et de voir grandir leurs familles.

Je suis originaire de North Bay, en Ontario, et j'ai de la famille dans la région d'Ottawa. Pendant mes loisirs, j'aime courir, écouter de la musique et faire du

camping.

BIOGRAPHIE : SOPHIE TAILLEFER :

Je me nomme Sophie et je suis graduée du programme de formation de sages-femmes de l'université Laurentienne. Je suis originaire d'un petit village au nord de l'Ontario nommé Sturgeon Falls.

Mon rêve de devenir sage-femme a débuté à l'âge de 13 ans, lorsque ma tante m'a demandé de faire parti de son accouchement. C'est à ce moment où j'ai découvert ma passion pour cette merveilleuse profession!

Lors de mon programme, mes placements cliniques se sont déroulés à Winchester/Embrun, North Bay et Ottawa. Mon expérience avec Sages-Femmes Premières Tendresse a été très mémorable et j'anticipe grandement travailler dans cette belle communauté!

BIOGRAPHIE : SYLVIE GERVAIS

Je m'appelle Sylvie, et je suis diplômée du programme de formation des sages-femmes de l'Université Laurentienne. Je suis originaire de la région de Cornwall.

Je suis très heureuse de travailler comme sages-femmes ici. De plus, je suis femme Anishaabe, je suis engagée à offrir des soins culturels appropriés, ainsi qu'apporter d'excellents soins obstétricaux aux familles de cette communauté.

Je suis ravie d'être de retour dans ma communauté. Merci de me permettre de faire partie de cette belle expérience avec vous.